



ÉCOLE DE MUSIQUE
DU JURA BERNOIS

Rapport d'activités 2008

Sommaire

| | |
|-------------------------------|---|
| 1. Administration..... | 1 |
| 2. Développement qualité..... | 2 |
| 3. Personnel enseignant..... | 3 |
| 4. Formation continue..... | 4 |
| 5. Auditions..... | 4 |
| 6. Examens..... | 5 |
| 7. Événements divers..... | 5 |
| 8. Statistiques..... | 7 |
| 9. Soutiens politiques..... | 7 |
| 10. Remerciements..... | 8 |
| 11. Conclusion..... | 8 |

1. Administration

Grâce aux compétences et à l'engagement de Pierre Eggimann, directeur adjoint, l'école s'est dotée au cours de l'année de nouveaux outils de gestion informatique très performants. La mise en place d'un serveur commun permet une plus grande efficacité dans le traitement des nombreuses données que nous avons à gérer.

L'administration de l'EMJB a fonctionné en 2008 selon l'organigramme suivant :

Philippe Krüttli (directeur, 100%) : responsabilité administrative, pédagogique et artistique de l'école. Gestion du personnel. Représentation de l'EMJB.

Pierre Eggimann (directeur adjoint, 40%) : responsable du site internet, ainsi que de la gestion informatique du secrétariat. Supervision administrative du secrétariat. Coordination pour les musiques actuelles.

Sandra Oppliger (secrétaire de direction, 60%) : secrétariat général, salaires, comptabilité finale, budget, facturation aux communes et canton.

Corinne Schenk (secrétaire, 40%) : secrétariat général, auditions, gestion comptes créanciers/débiteurs, facturation clients.

Michel Zbinden (assistant de direction, 20%) : coordination des cours et des événements pour la région de Moutier. Participation régulière au conseil de direction de l'EMJB. Représentation EMJB région Moutier.

Daniel Bichsel (assistant de direction, 5% jusqu'en août 2008) : Représentation EMJB pour le plateau de Diesse et La Neuveville. Relations avec la Fédération jurassienne de musique et les fanfares en général. Projets cuivres.

Angela Valazza (assistante de direction, 5% à partir d'août 2008) : Représentation EMJB pour le plateau de Diesse et La Neuveville. Accompagnement d'un projet pédagogique en collaboration avec la communauté scolaire du Plateau de Diesse.

Marlène Guenat Nussbaum (présidente de la commission pédagogique, 5%) : formation continue.

Olivier Rouget, représentant des professeurs au comité et aux assemblées générales.

2. Développement qualité

a) Organisation de l'école

Dans le cadre d'un processus de mise en conformité de notre institution avec les standards de qualité minimaux en vigueur au sein de l'Association bernoise des écoles de musique (ABEM), la direction, appuyée par plusieurs groupes de travail formés de professeurs, a mené à son terme la mise à jour ou la création des documents suivants :

- Contrat de travail
- Règlement d'engagement et de traitement pour les enseignants
- Règlement relatif à la procédure d'engagement des professeurs
- Règlement sur la formation continue.

Ces différents documents ont été ratifiés par le comité lors de sa séance du 11 mars 2008.

Suite à l'expression d'une frustration en relation avec les formulations exclusivement masculines utilisées dans les divers documents officiels de l'EMJB, la direction a décidé d'en reprendre leur rédaction en respectant les recommandations linguistiques à l'intention des administrations fédérales et cantonales dans le but d'éviter tout sexisme. Il en a résulté un retard, dans leur entrée en vigueur.

D'autre part, des petites adaptations ont dû être faites avec la révision de l'Ordonnance sur les conditions d'engagement et de rémunération dans les écoles de musique (OERM), teneur du 4 juin 2008.

L'ensemble du corps enseignant a signé le nouveau contrat de travail début décembre.

b) Evaluation formative des élèves

Durant l'année scolaire 07/08, l'Ecole de musique du Jura bernois a introduit à titre partiel et expérimental un nouvel outil d'évaluation formative au service de la formation musicale des élèves.

Cette démarche s'inscrit dans le développement des principes de qualité imposés par l'Association bernoise des 29 écoles de musique reconnues de notre canton (ABEM).

Dans les grandes lignes, cette grille fait état du répertoire abordé en leçon, des expériences musicales acquises, du travail personnel réalisé, de l'évolution de la technique instrumentale et de la réalisation des objectifs que l'élève et son professeur se sont fixés tout au long de l'année d'étude.

Cette évaluation poursuit trois buts principaux :

- améliorer chez l'élève la compréhension et la conscientisation de sa propre progression.
- proposer un outil de communication avec les parents, leur permettant de comprendre ce qui se fait en leçon et d'apprécier ainsi la cohérence pédagogique de l'enseignement.
- élaborer un outil d'anticipation et d'analyse pour le professeur.

53 professeurs étaient concernés et ont livré 304 grilles d'évaluation au 15 mai 2008. Ces documents ont ensuite été envoyés aux parents. Suite à ce premier essai, il est ressorti que l'ensemble du corps enseignant s'est bien familiarisé avec ce nouvel outil pédagogique.

Conformément à ce qui avait été prévu, l'ensemble des élèves subventionnés d'instruments sont concernés par cette évaluation à partir d'août 2008.

c) Procédure de reconnaissance des écoles de musique par le canton

Les articles 1 à 17 du Décret sur les écoles de musique et les conservatoires (DEM) régissent le financement des écoles de musique reconnues par le canton. Cette reconnaissance est la condition préalable au versement des subventions cantonales et des contributions aux frais scolaires dues par les communes.

Selon l'article 4 DEM, la reconnaissance est prononcée pour cinq ans. La dernière période s'est terminée à la fin de l'année 2008 et le canton a lancé une procédure de contrôle pour s'assurer que les écoles de musique remplissent les conditions nécessaires à leur reconnaissance.

Suite à des demandes de précisions sur notre procédure d'entrée et d'évaluation, nous avons envoyé

un courrier à Berne dans lequel nous avons présenté en détail notre procédure d'évaluation formative des élèves dès leur entrée dans l'institution. Nous avons considéré que cette démarche remplissait les conditions du Décret cantonal sur la vérification des aptitudes à suivre les cours. Cette méthode nous est apparue plus fiable qu'un bref entretien d'entrée.

Dans un courrier du 15 décembre 2008, l'administration et la présidence de l'ABEM nous informaient que l'EMJB faisait partie des écoles ayant obtenu leur reconnaissance sans restriction jusqu'au 31 décembre 2013.

3. Personnel enseignant

a) engagements

M. Pascal Eicher, longtemps professeur d'euphonium/tuba à l'EMJB, a réintégré l'école, suite à un changement professionnel lui permettant de reprendre des élèves.

La retraite de **M. Jean-Rodolphe Grossenbacher**, professeur de violoncelle et de formation musicale est effective depuis le 1^{er} août 08. M. Grossenbacher a enseigné à l'EMJB avec beaucoup d'enthousiasme depuis 1990. Il a participé à de nombreux projets d'orchestre et ses élèves garderont de lui un souvenir lumineux. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Pour lui succéder et suite à une procédure d'engagement complète, l'EMJB a nommé **Mme Catherine Vay** au poste de professeur de violoncelle pour les sites de Saint-Imier et Tavannes et **Mme Brigitte Fattou** pour les sites de Moutier et du district de La Neuveville.

Après le remplacement d'une année assuré par **M. Gilles Schwab**, le poste de clarinette/saxophone a été repourvu après une réorganisation totale. Les nouveaux professeurs suivants se partagent la tâche:

M. Lucien Dubuis enseigne le saxophone à Tavannes depuis mars 2008 alors que **M. Lionel Perrinjaquet** s'occupe des autres élèves de saxophone depuis août 2008. **M. Antoine Joly** a, quant à lui, été engagé pour enseigner la clarinette également à partir de la rentrée d'août.

D'autre part, dans le cadre de l'ouverture de nouveaux cours de musique actuelle à Moutier en août 2008, **Mme Fanny Anderegg** enseigne le chant moderne, **M. Lionel Gafner** la basse électrique, **M. Caryl Baker** le piano moderne et **M. Cyprien Rochat** la guitare électrique.

Après une absence de formation de deux années, **M. Olivier Membrez**, professeur de percussion a réintégré notre école. Son remplaçant **M. Luigi Galati** qui avait été désigné suite à procédure de mise au concours est resté dans l'école pour y enseigner la batterie dans le district de La Neuveville. Les deux professeurs se sont entendus pour proposer une **offre complémentaire de cours de percussion/batterie** dans le district de La Neuveville.

b) Fidélité

Les professeurs suivants ont reçu en 2008 des primes de fidélité :

Pour 10 ans d'enseignement : M. Georges Richard

Pour 15 ans d'enseignement : Mmes Claire-Pascale Musard et Nathalie Stalder, M. Diego Moro

Pour 25 ans d'enseignement : Mme Lucienne Plattet Rouget

c) Remplacements

Mme Miriam Aellig Cattin, professeure de chant classique, a été remplacée durant le deuxième semestre par **Mme Alessandra Boër** pour cause de maternité.

Pour les mêmes raisons, **Mme Nathalie Stalder**, professeure de piano, a été remplacée durant la même période par **Mme Cécile Baehler**.

M. Julien Annoni, professeur de percussion, a pris un congé de formation de trois mois, d'octobre à décembre, aux Etats-Unis et a été remplacé par **M. Christophe Erard**.

M. Michel Zbinden, professeur de percussion, a lui aussi pris un congé de trois mois, de décembre 08 à février 09. Il a étudié à Bruxelles et a été remplacé par **M. Baptiste Grand**.

d) Nouveaux cours

Dans le but d'enrichir notre offre de cours post-initiation nous avons proposé, dès août 2008, des nouvelles formules de cours pour les jeunes élèves :

- **initiation au piano** (méthode Kaddouch) par Sylvie Paratte.

- **Initiation à la percussion** (cours de groupe) par Christophe Brunner (Cormoret).

Enfin, Michel Zbinden a initié à Moutier **l'orchestre des écoles**, qui s'adresse aux élèves instrumentistes des différentes institutions de Moutier.

4. Formation continue

Mme Marika Minger, professeure de piano, a organisé une séance de formation continue sur la **méthode Tomatis** à l'intention des enseignants de l'EMJB. Cette présentation gratuite a eu lieu le samedi matin 1^{er} mars au Centre Tomatis de Bienne de 9h00 à 12h00. La démarche visait aussi à faire participer la dizaine d'enseignants qui suivaient ce cours à divers exercices centrés sur les trois intégrateurs de la méthode (œil, mouvement, analyse du son).

Outre les réunions pédagogiques en plenum et en groupes de travail, l'EMJB a organisé un cours de formation continue spécialement à l'intention des professeur-e-s de piano, de formation et d'initiation musicale avec **M. Robert Kaddouch**, pédagogue, chercheur et concertiste de Paris.

Cette introduction à la méthode Kaddouch s'est déroulée le 31 août 2008 à Saint-Imier. 18 enseignants ont participé à cette journée. La matinée était consacrée à un exposé très serré de Robert Kaddouch centré sur les résultats de ses nombreuses années de recherche dans le domaine de l'enseignement du piano à de très jeunes enfants, comme d'ailleurs à d'autres types d'élèves.

L'exposé a permis d'aborder quantité de problèmes rencontrés par les enseignants dans leur quotidien. Une table ronde a permis de poser de nombreuses questions à l'intervenant et de s'entretenir avec une responsable française d'un établissement qui s'est doté d'un département « petite enfance ».

Après le repas, quelques participants ont pu faire l'expérience d'être accompagnés par M. Kaddouch au clavier dans des improvisations de différents types. Cette démarche a permis à l'animateur d'explicitier les éléments principaux de sa méthode illustrée par de nombreux exemples vidéo très parlants.

Des rapports entre la musique et les mathématiques ont encore été établis pour montrer des nouveaux chemins dans la conceptualisation du jeu instrumental d'improvisation ou d'interprétation.

La technique d'harmonisation dite du « mille-pattes » qui permet une approche pratique de l'accompagnement de mélodies a été présentée par son auteur. De nombreux enseignants se sont d'ailleurs procuré le support d'enseignement écrit par Robert Kaddouch sur ce sujet.

La journée s'est terminée par une présentation d'un laser sonore utilisé dans le développement auditif axé sur la géolocalisation.

5. Auditions

Durant l'année 2008, 31 auditions ont eu lieu dans les communes de Bévillard, Corgémont, Court, Courtelary, Diesse, La Neuveville, Moutier, Malleray, Reconvilier, Orvin, Plagne, Sonceboz, St-Imier, Tavannes, Tramelan.

Le concert de clôture de l'année 07/08 a eu lieu en la Collégiale de St-Imier, le mardi 24 juin.

Les élèves ayant obtenu un certificat de fin d'études en flûte à bec, orgue et trombone ont été accompagnés par un orchestre ad hoc de professeurs, d'élèves avancés et de musiciens professionnels de la région dans des œuvres de Telemann, Brixi et Mortimer.

L'orchestre des élèves de l'EMJB s'est également produit à cette occasion. De plus, un chœur formé de tous les élèves de formation musicale de notre école ont interprété, avec le soutien de l'Ensemble Vocal d'Erguël, l'Ensemble de percussions de l'EMJB et de Mmes Dimitrova et Krüttli au piano, des extraits des Carmina Burana de Carl Orff.

6. Examens

Les examens facultatifs ont eu lieu les samedis 19 et 26 avril 2008 à Saint-Imier, en présence d'experts externes à l'école.

52 élèves ont participé aux examens dans les branches instrumentales suivantes :

| | |
|----------------------|----|
| Orgue | 1 |
| Piano classique | 28 |
| Piano moderne | 3 |
| Flûte à bec | 1 |
| Guitare classique | 6 |
| Violon | 8 |
| Percussions/batterie | 3 |
| Trombone | 1 |
| Trompette | 1 |

En outre 20 élèves ont participé aux **examens de formation musicale/solfège** (cursus classique et moderne) pour l'obtention des **niveaux A, B ou C** qui ont eu lieu, pour la plupart, le samedi 31 mai.

Les élèves suivants ont réussi avec succès, le 7 juin, l'examen final **de formation musicale, niveau certificat** :

Esther Hauser, Lydie Hauser, Nadia Ramos, Amélie Spring et Marie Krüttli (classes de formation musicale de Jean Schild et Philippe Krüttli).

Trois certificats de fin d'étude non professionnels ont été décernés à :

Sandrine Gasser, orgue, classe de Nathalie Caccivio, mention « très bien » ;

Mathilde Hofer, flûte à bec, classe d'Esther Gindrat, mention « très bien » ;

Cyril Müller, trombone, classe de Philippe Krüttli, mention « très bien ».

7. Evénements divers

- Nathalie Tollardo (flûte) et Nathalie Stalder (piano) se sont produites le samedi 16 février à la salle Monteverdi de Saint-Imier, dans le cadre d'un **concert au profit du fonds de bourse** de l'EMJB. Le programme comprenait des œuvres romantiques françaises d'André Caplet, de Mélanie Bonis, ainsi que de César Franck.
- Quelques **élèves de l'EMJB** ont animé le cinquième anniversaire de l'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA) qui s'est tenu le 22 février à la Sociét'halle de Moutier.
- Le dimanche 24 février à 14h00, la classe de saxophones/clarinettes de l'EMJB a participé au **«Royal Sax Festival»** à Tavannes. Les élèves emmenés par Gilles Schwab ont ainsi rendu un vibrant hommage à leur ancien professeur Christophe Migliorini.
- Au début mars, **Merlin Orval** et **Jérémie Krüttli**, élèves de guitare de Blaise Brunner ont obtenu un deuxième prix au Concours suisse des jeunes à Lausanne, dans la catégorie « musique pour ensembles ». **Simon Schmied**, **Nuria Sublet** et **Thibault Jaccard**, élèves de violon d'Anita Fatton, ont également obtenu un deuxième prix lors du même concours dans la catégorie « solistes ».
- Les 15 et 16 mars a eu lieu à Malleray-Bévilard l'édition 2008 du festival **USINESONORE**. Des élèves des classes de percussions et de violoncelle y ont donné un magnifique concert-apéritif de musique contemporaine le dimanche 16 mars à 11h00.
- Du 1^{er} au 3 avril se sont tenus à Saint-Imier deux ateliers d'expression artistique dans le cadre de

« **Printemps 08** », ensemble de manifestations organisées par Pierre Eggimann et Sabine Oppliger sur le thème de la liberté. Un atelier multidisciplinaire (écriture, peinture, musique) ouvert aux enfants de 8 à 12 ans a été animé par Mmes Pamela Orval et Marlène Guenat. Un deuxième atelier exclusivement musical a illustré, sous la direction de Pierre Eggimann, Gilles Schwab et Lucas Gonseth (Triologie), un diaporama réalisé par des élèves de l'école secondaire. Une mise en commun des travaux a été présentée le jeudi 3 avril à 19h30 au CCL de Saint-Imier. Un DVD extrêmement riche qui donne un vaste aperçu de cet événement culturel peut être acheté au secrétariat de l'EMJB au prix de frs 10.-.

- Le quatuor de trombones de l'EMJB emmené par Daniel Brunner a animé la cérémonie d'ouverture de **5^{ème} Salon interjurassien de la formation** qui a eu lieu à Reconvilier du 15 au 19 avril.
- Les 24 et 25 mai ont été présentés à la salle Saint-Georges de Saint-Imier « **le secret d'Hippolyte l'hippopotame** » par les classes d'initiation de Sylvie Paratte et Sabine Löffler, de danse de Corinne Mercier, accompagnées par un combo de jeunes élèves, en collaboration avec une classe de l'école primaire de Saint-Imier (Valérie Rytz), ainsi que « **Cache printemps** » par le chœur d'enfants de l'EMJB/Saint-Imier (dir. Christine et Philippe Krüttli). Ces spectacles ont été suivis par un très large public.
- Le 31 mai a eu lieu à **Bévilard** dans les locaux de l'usine Schäublin une journée de concerts et d'ateliers « **portes ouvertes** » qui concernait 9 professeurs de l'EMJB emmenés par Marika Minger, Françoise Vuille, Anne- Marie Heiniger et Julien Annoni. 47 élèves ont pris part à cette importante manifestation de promotion pour l'EMJB à Malleray-Bévilard.
- **Jonas Buchser** de Court, élève de Maurice Bernard, a obtenu un premier prix lors du concours de la Fête des Jeunes musiciens du Jura (JMJ) à Tramelan les 14 et 15 juin, dans la catégorie trompettes/cornets/bugles avec le maximum de points, toutes catégories confondues.
- L'EMJB a participé très activement aux différentes **fêtes de la musique** qui ont eu lieu durant le week-end des 20, 21 et 22 juin derniers à Moutier, Bévilard, Tavannes, Saint-Imier et La Neuveville.
- Un orchestre formé de professeurs et de musiciens professionnels de la région, sous la direction de Philippe Krüttli, ont accompagné les 400 enfants de l'Ecole primaire de Saint-Imier dans un programme de chansons ayant trait à l'école et arrangées par Steve Muriset. Ce spectacle intitulé « **Sacré Charlemagne** » a été donné quatre fois en la Collégiale de Saint-Imier, à l'occasion de la Fête de la musique 2008.
- Le 29 août, une équipe d'élèves de musique actuelle emmenée par Pierre Eggimann ont animé à la Salle de spectacles de Saint-Imier une **soirée de soutien** au Mont-Soleil Open Air Festival .
- Le 30 août, une grande journée « **portes ouvertes** » a été organisée par Michel Zbinden à **Moutier**. Ce fut notamment l'occasion de présenter la nouvelle offre de cours EMJB dans le domaine des musiques actuelles. Popol Lavanchy et Alain Tissot y ont animé un atelier d'improvisation « tous instruments » et la journée s'est terminée par un concert du *Fanny Anderegg Quartett* et du *Trio MKL* (Monti, Kottelat, Lavanchy).
- Le 13 septembre a eu lieu à Saint-Imier, sur l'initiative d'Héléana Syfrig, professeure de flûte traversière, un stage de **technique Alexander** animé par M. Serge Clavien à l'intention des élèves de flûte de l'EMJB. Six élèves de notre école ont pris part à cet atelier.
- Le 20 septembre à 19h00, Andrée Oriet et Michel Zbinden ont repris le spectacle « **Cyrano** » déjà présenté dans le cadre de la fête de la musique 08. Cette manifestation qui a eu lieu à la Socié't'halle de Moutier a été organisée par la société d'entraide aux orphelins du Rwanda.
- Les 7 et 8 novembre a eu lieu à Aarau le **Forum sur la formation musicale** (ffm) organisé par l'Association suisse des écoles de musique (ASEM). Angela Valazza, Marlène Guenat, Pierre Eggimann et Philippe Krüttli ont représenté l'EMJB à ce congrès dont le thème était : « *Ecole de musique et école publique – des partenaires égaux ? Nouvelles voies de collaboration pour un avenir commun* ». Il y a notamment été discuté de la manière de faire avancer la cause de l'initiative « **Jeunesse**

et musique » qui a abouti et qui a été déposée au mois de décembre à Berne.

- Le 23 novembre, trois élèves de la classe de Blaise Brunner, Baptiste Brand, Sébastien Minguely et Jérémie Krüttli, ont pris part, à Winterthur, au **concours organisé par la section suisse de l'Association européenne des professeurs de guitare**.
- La direction de l'EMJB a participé à l'organisation des événements culturels qui ont eu lieu dans le cadre de **Noël Ensemble 08** les 5, 6 et 7 décembre à Saint-Imier.
- Les 13 et 14 décembre, **la classe de guitare moderne de Claude Hauser** s'est présentée deux fois sur scène dans le cadre des journées paroissiales catholiques de Malleray.
- Le 17 décembre, des élèves de l'EMJB ont présenté un concert dans le cadre de la **fête de Noël de l'Association « Bel automne »** à Saint-Imier.

8. Statistiques

Le nombre d'élèves subventionnés s'élevait au 1.09.2008 à 947 contre 915 l'année précédente. En ce qui concerne les élèves adultes (non-subventionnés), leur nombre était de 83 au 1.09.2008 contre 92 en 2007. Les 72 professeurs, l'administration et la direction de l'EMJB se répartissent 19 postes de travail à temps complet.

L'unité d'enseignement 2008 est revenue à frs 3867.- et a été financée à raison de 17.2% par le canton, 43.15% par les communes et 39.65% par l'écolage.

9. Soutiens politiques

En 2007, la Conférence des maires du Jura bernois (CMJB) avait interpellé le Conseil du Jura bernois (CJB) au sujet des coûts engendrés par l'EMJB. Des représentants du CJB ont rencontré la direction de l'EMJB (Philippe Krüttli et Pierre Eggimann) pour analyser **les mécanismes financiers de l'Ecole de musique**. Un document d'explication qui résume les points sensibles a été envoyé à la CMJB durant le premier semestre de 2008. La direction de l'EMJB tient à exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance d'avoir été associée à la rédaction d'un document qui aura contribué à dissiper tout malentendu.

Suite à cette démarche, le CJB et la CMJB ont communiqué aux communes du Jura bernois, **que le CJB attribuerait à l'EMJB, dès 2009, un montant annuel de frs 20'000.- au maximum pour l'acquisition ou la réparation d'instruments**, poste budgétaire d'ordinaire à charge des communes. Le CJB a souhaité par cette démarche valoriser les efforts consentis par les municipalités dans la mise à disposition gratuite des locaux pour l'enseignement.

Pour des raisons légales, le CJB ne pourra plus soutenir l'organisation de manifestations extrascolaires. Pour cette raison, la CMJB et le CJB ont préconisé que notre institution augmente le poste budgétaire prévu pour ces activités, ce qui a été fait dans la présentation du budget 2009 qui a été accepté à l'unanimité par l'assemblée générale de l'EMJB le 13 novembre 2008.

D'autre part, grâce à l'appui de l'Association des amis de l'EMJB et du financement de la commune de Saint-Imier et du CJB, l'EMJB a pu faire l'acquisition d'un **piano à queue Steinway B** de très grande valeur. Cet instrument équipe la salle Monteverdi du bâtiment siège et remplace le piano Grotrian Steinweg qui enrichit désormais l'infrastructure de l'aula du collège Chantemerle à Moutier.

De plus, suite au soutien de la Société Diapason (propriétaire du bâtiment siège), de la commune de Saint-Imier et du CJB encore une fois, deux nouveaux locaux ont pu être aménagés dans les sous-sols de l'EMJB à Saint-Imier. Ces nouvelles salles permettent l'enseignement de la batterie, de la basse, de l'extension basse/batterie et de divers ateliers pop, rock et jazz dans de bonnes conditions phoniques.

Sur le plan de la politique intercantonale, ce n'est un secret pour personne que notre région sera prochainement appelée à reprendre la question jurassienne en considération. En attendant, l'Assemblée interjurassienne a examiné le rapport Zbinden sur la situation de l'enseignement de la musique à Moutier. Elle en a tiré quelques conséquences en votant, dans sa séance du 20 juin 2008, la résolution No 71 intitulée « **Ecole interjurassienne de musique** » qui demande aux autorités des cantons de Berne et du Jura : « **d'inscrire dans la liste des institutions communes interjurassiennes l'objectif d'une Ecole interjurassienne de musique multisites, d'en étudier la faisabilité et, cas échéant, de mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa réalisation** ».

10. Remerciements

Je tiens à remercier tous mes collaborateurs, M. Pierre Eggimann, directeur adjoint, Mme et MM. Angela Valazza, Daniel Bichsel et Michel Zbinden, assistants de direction, Mmes Sandra Oppliger et Corinne Schenk, secrétaires, pour leur engagement et leur travail tout au long de l'année 2008. J'associe à mes remerciements le corps enseignant, les différents groupes de travail, le comité de l'EMJB, ainsi que nos autorités de subventionnement dont la collaboration nous permet de remplir notre mission de formation musicale au service de toute la région. J'associe également à ces remerciements tout particulièrement la Commune de Saint-Imier et le Conseil du Jura bernois dont les soutiens furent déterminants en cette année 2008.

11. Conclusion

Le pianiste et chef d'orchestre Daniel Barenboim écrit dans un livre qui vient de paraître¹ : *“La musique est quelque chose qui nous aide à oublier le monde, et la musique est quelque chose qui nous permet de comprendre le monde”*. A une époque où notre société s'interroge sur les manifestations de violence juvénile toujours plus nombreuses et où les problèmes éthiques apparaissent de manière de plus en plus récurrente au niveau de nos systèmes économiques et financiers, il faut rappeler le rôle primordial de l'éducation musical dans le développement de l'enfant. L'Amérique du sud connaît des résultats spectaculaires avec ses programmes de développement d'orchestres dans les écoles. Plus près de nous, certaines régions d'Allemagne expérimentent des systèmes qui donnent la possibilité à chaque enfant d'étudier un instrument (« Jedem Kind, sein Instrument »). L'évolution des structures de l'école publique pourrait constituer une chance d'inventer des nouvelles modalités d'éducation musicale. L'initiative populaire « jeunesse+musique » lancée par le Conseil suisse de la musique (CSM) et l'Association suisse des écoles de musique (ASEM) a été déposée en décembre 2008 à Berne. Elle demande, entre autres, que le droit à une formation musicale de qualité soit inscrit dans la Constitution. Les questions soulevées par cette initiative seront sans doute discutées prochainement au Parlement et nous placeront devant un vrai choix de société. Puisse-t-on alors nous souvenir de la pensée prémonitrice du grand violoniste Yehudi Menuhin :

“Ce n'est qu'avec une formation créatrice qui ne supprime aucun don de l'enfant mais qui au contraire le civilise que nous pourrions ensemble engendrer une société qui domine et absorbe sa violence.”

26.3.09/Kr.

¹ Daniel Barenboim, *Klang ist Leben*, München, 2008